

PARTIES MONDIALES DES JEUNES CAHIER DES CHARGES

La Commission Internationale des Jeunes et du Scrabble Scolaire a établi comme suit les critères à observer en matière de préparation des parties mondiales des jeunes (PMJ) d'automne et de printemps ainsi que la procédure de proposition, modification et diffusion desdites parties. Ce cahier des charges a été approuvé par le Comité Directeur de la FISF.

Critères à observer en matière de préparation des parties :

Le préparateur des parties doit prévoir :

Une partie en 8 coups s'adressant tout particulièrement aux plus jeunes (poussins - benjamins - débutants cadets et juniors éventuellement) :

- Ne prévoir que des solutions de vocabulaire courant pour un enfant de 8 à 12 ans.
- N'utiliser que les formes verbales familières de cette tranche d'âge (infinitif, présent, futur, imparfait, participes présent et passé des verbes courants) en excluant de choisir comme top un participe passé invariable susceptible de constituer un piège.
- Éviter les graphies difficiles des mots d'origine étrangère.
- Ne pas utiliser de vocabulaire spécifique à certains pays (africanismes, belgicismes, gallicismes, helvétismes, québécoismes), de mots d'argot, d'anglicismes avec équivalent français...
- Ne pas utiliser de joker.
- Prévoir pour chaque coup plusieurs sous-tops de vocabulaire et de formation courants proches du top.
- Présenter une panoplie de coups différents (ajouts avant et arrière, croisement, pivot, legendre etc.).
- Prévoir au maximum 2 scrabbles simples avec solutions multiples et/ou sous-tops confortables.
- Éviter les coups techniques difficiles surtout pour la partie d'automne qui s'adresse bien souvent à des jeunes qui viennent de démarrer l'activité scrabble.

Une partie de 18 à 19 coups s'adressant aux cadets et juniors (mais aussi aux poussins et benjamins plus aguerris) :

- Ne prévoir que des solutions de vocabulaire courant pour un enfant de 12 à 18 ans.
- Éviter les formes verbales peu usitées (subjonctif imparfait...).
- Éviter les graphies difficiles des mots étrangers.
- Ne pas utiliser de vocabulaire spécifique à certains pays (africanismes, belgicismes, gallicismes, helvétismes, québécoismes), de mots d'argot, d'anglicismes avec équivalent français...
- Éviter les trop fortes différences de points entre top et sous-tops de vocabulaire courant.
- Éviter les scrabbles construits sur deux lettres d'appui séparées.
- Présenter une panoplie de coups différents (ajouts avant et arrière, croisement, maçonnerie, pivot, legendre etc.).
- Ne pas excéder 5 scrabbles dans la partie.
- Répartir régulièrement les scrabbles et les coups plus difficiles sur la partie.

Fait à Chamalières, le 28/10/2008 (MAJ du 01/07/2012).

Thierry MILON,
Président de la Commission Internationale
des Jeunes et du Scrabble Scolaire
Approuvé par le comité directeur de la FISF



PARTIES MONDIALES DES JEUNES
CAHIER DES CHARGES
ANNEXE I

Procédure de proposition, vérification, modification et diffusion des parties :

Les parties mondiales des jeunes d'automne et de printemps sont établies à tour de rôle et selon un calendrier défini, par un membre d'une fédération, si possible habitué à préparer des parties pour les jeunes. Avant la saison 2010/2011, la préparation était assurée une année par la Suisse et le Québec et l'autre année par la Belgique et la France en permutant tous les deux ans la préparation des parties d'automne et de printemps. A compter de la saison 2010/2011, le Sénégal ayant intégré le tour, le calendrier a été aménagé en conséquence (cf. ANNEXE II). Si d'autres fédérations désirent s'impliquer la planification sera alors revue.

Le préparateur des parties s'assure de leur vérification par au moins deux personnes, au niveau national et/ou international. Il les adresse ensuite au président de la C.I.J.S.S. qui les vérifie à son tour et fait part à l'auteur, le cas échéant, de ses remarques si un point du cahier des charges ne lui paraît pas respecté ou s'il considère que certains coups seraient à revoir. L'auteur procède, le cas échéant, aux modifications suggérées. Le président de la commission transmet ensuite les parties approuvées au permanent de la FFSc chargé de leur diffusion. Ce dernier doit s'assurer que le fichier qu'il diffuse est en tout point conforme à celui qu'il a reçu.

Comme il est primordial que soient respectés l'esprit de l'auteur ainsi que la confidentialité de ces parties, en aucun cas lesdites PMJ ne pourront être diffusées à d'autres personnes pour avis, hormis celles prévues au présent cahier des charges.

Les parties sont alors diffusées le plus largement possible dans les conditions habituelles. Une mention de la disponibilité de ces parties mondiales sera faite sur le site de la FISF afin que de nouveaux responsables nationaux puissent éventuellement les demander auprès du permanent FFSc. Les résultats seront également publiés sur le site de la FISF dès lors qu'ils seront définitifs.

Fait à Chamalières, le 28/10/2008 (MAJ du 01/07/2012).

Thierry MILON,
Président de la Commission Internationale
des Jeunes et du Scrabble Scolaire
Approuvé par le comité directeur de la FISF

PARTIES MONDIALES DES JEUNES
CAHIER DES CHARGES
ANNEXE II

Calendrier d'établissement des parties :

2009/2010	automne : Québec	printemps : Suisse
2010/2011	automne : France	printemps : Sénégal
2011/2012	automne : Suisse	printemps : Belgique
2012/2013	automne : Sénégal	printemps : Québec
2013/2014	automne : Belgique	printemps : France
2014/2015	automne : Québec	printemps : Suisse
2015/2016	automne : France	printemps : Sénégal
2016/2017	automne : Suisse	printemps : Belgique
2017/2018	automne : Sénégal	printemps : Québec
2018/2019	automne : Belgique	printemps : France
2019/2020	automne : Québec	printemps : Suisse
2020/2021	automne : France	printemps : Sénégal

Nota :

La partie mondiale d'automne doit être adressée au président de la CIJSS pour le 1^o/09 de chaque année, pour mise à disposition au plus tard le 15/09 au secrétariat de la FFSc (rappels lors des réunions de la CIJSS de printemps et des championnats du monde).

La partie mondiale de printemps doit être adressée au président de la CIJSS pour le 1^o/12 de chaque année, pour mise à disposition au plus tard le 15/12 au secrétariat de la FFSc (rappels lors des réunions de la CIJSS des championnats du monde et d'Aix les Bains).

Fait à Chamalières, le 28/10/2008 (MAJ du 01/07/2012).

Thierry MILON,
Président de la Commission Internationale
des Jeunes et du Scrabble Scolaire
Approuvé par le comité directeur de la FISF